



Silver économie

Tensions dans le marché de l'hébergement pour seniors

Sur les 1,3 million de seniors de la région Hauts-de-France, seule une minorité vit en établissement spécialisé. Les capacités d'hébergement des institutions de la région sont en effet plus faibles que la moyenne nationale et affichent de fortes disparités au sein de la région. La répartition public-privé des établissements régionaux et les caractéristiques de la population accueillie – plus jeune et moins dépendante que la moyenne française – expliquent leurs tarifs inférieurs à la moyenne nationale. Ces établissements emploient 31 500 personnes dans la région. D'autres formes d'accueil existent dans la région, notamment l'accueil de jour, mais restent peu développées.

Vincent Bonjour, Laure Leroy et Marylise Michel

La région est légèrement sous-équipée en places d'hébergement pour personnes âgées

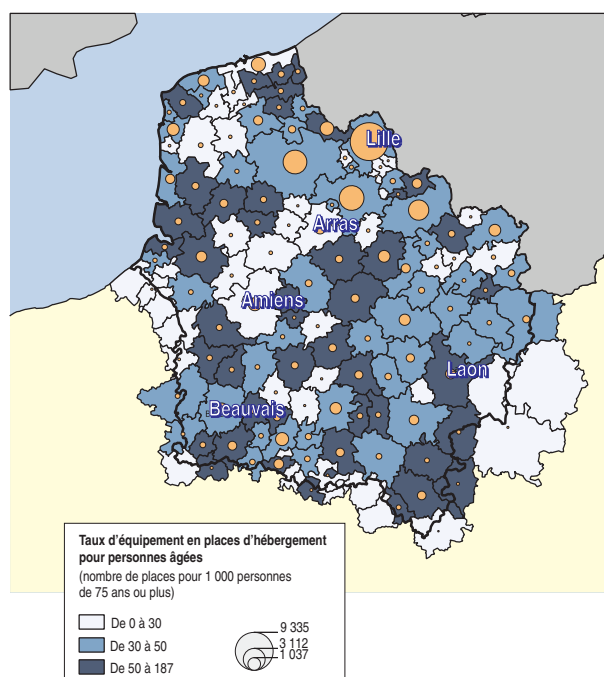
Les Hauts-de-France comptent, au 31 décembre 2011, 52 720 places d'hébergement permanent et 630 places d'hébergement temporaire, regroupées dans 970 institutions (figure 1). Il s'agit de maisons de retraite, de résidences autonomie : ex-logements-foyers ou d'établissements d'accueil temporaire de personnes âgées, ces établissements pouvant avoir, ou non, le statut d'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Ces places ne représentent que 7,8 % des places de France métropolitaine, alors que 8,1 % des personnes de 75 ans ou plus vivent dans la région. Ces établissements régionaux sont globalement bien remplis, le taux d'occupation étant de 94 %. Toutefois, le marché de l'hébergement pour seniors reste tendu : 9,9 % des établissements régionaux, contre seulement 7,2 % en moyenne en France métropolitaine, accueillent plus de personnes que leur capacité théorique. En effet, lorsqu'un senior quitte temporairement l'institution pour être hospitalisé, il reste compté dans les effectifs, mais sa place peut être rapidement occupée par l'arrivée d'une nouvelle personne.

Une capacité d'accueil plus élevée dans l'Oise que dans le reste de la région

De fortes disparités régionales sont constatées dans les capacités d'accueil des personnes âgées (figure 2). En 2015, la Somme présente un taux d'équipement en hébergement de 103,3 places pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus, tandis que celui de l'Oise est près d'une fois et demi plus élevé (152,9 ‰). Toutefois, cet écart important est à relativiser : si

1 La majorité des places d'hébergement de personnes âgées se situent à Lille et dans le bassin minier

Nombre et densité de places d'hébergement par bassin de vie



Source : Insee, recensement de la population 2012, Dress, fichier Finess.

par définition les taux d'équipements ne prennent en compte que la population du département, les institutions de l'Oise accueillent de nombreux seniors en provenance d'Île-de-France.

2 L'Oise : département plus équipé de la région en hébergement pour personnes âgées

Taux d'équipement en places d'hébergement pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus

	Taux d'équipement 2010	Taux d'équipement 2012	Taux d'équipement 2015
Aisne	129,0	120,9	119,8
Nord	124,2	123,6	125,9
Oise	165,5	159,3	152,9
Pas-de-Calais	107,1	104,9	110,3
Somme	112,0	105,1	103,3
France métropolitaine	127,5	122,7	122,9

Champ : maisons de retraite, logements-foyers, hébergements temporaires et lits de soin longue durée.
Source : Dress.

Entre 2010 et 2015, le taux d'équipement de la majorité des départements des Hauts-de-France diminue : l'offre de places évolue peu, mais la population cible, les 75 ans ou plus a augmenté de 1,3 % par an en moyenne depuis 2010. Toutefois, certaines zones font figure d'exception du fait de l'implantation récente d'établissements qui viennent augmenter l'offre d'hébergement, faisant ainsi émerger des pôles d'hébergement pour personnes âgées.

L'âge moyen des séniors en institution dans la région est de 83,8 ans, les plus jeunes ayant 50 ans. Les personnes accueillies ont un degré de dépendance légèrement plus faible que la moyenne nationale (figure 3) : 16,4 % sont fortement dépendantes (GIR 1) contre 17,1 % en moyenne en France métropolitaine. À l'inverse, 15,6 % des personnes en institution dans la région sont autonomes (GIR 6) contre 13,8 % au niveau national.

Des tarifs plus attractifs en région Hauts-de-France

Les tarifs sont moins étendus et légèrement inférieurs dans la région, mais avec une même gradation selon le degré de dépendance de la personne prise en charge. Ainsi, le tarif journalier moyen des établissements régionaux est de 47,8 euros pour les places habilitées à l'aide sociale contre 50,9 euros en France métropolitaine. La part plus importante d'établissements publics ou privés à but non lucratif (86,5 % dans la région contre 81,2 % en France métropolitaine) explique cette différence de prix. Ce tarif légèrement moindre confère à la région une attractivité vis-à-vis des séniors d'autres régions, en particulier d'Île-de-France.

L'hébergement de personnes âgées emploie 31 500 personnes dans la région

Les structures d'hébergement de personnes âgées dépendantes de la région comptent 31 480 salariés. Ces emplois représentent 27 000 équivalents temps plein (ETP) répartis de la manière suivante : 0,9 % à des fonctions médicales ; 44,3 % à des fonctions paramédicales (infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes...) ; 43,8 % à des tâches de service ou administratives (les tâches administratives seules représentant 6,5 % des ETP), 9,7 % à des métiers d'animation sociale (éducateurs, assistants de service social, auxiliaires de vie sociale...).

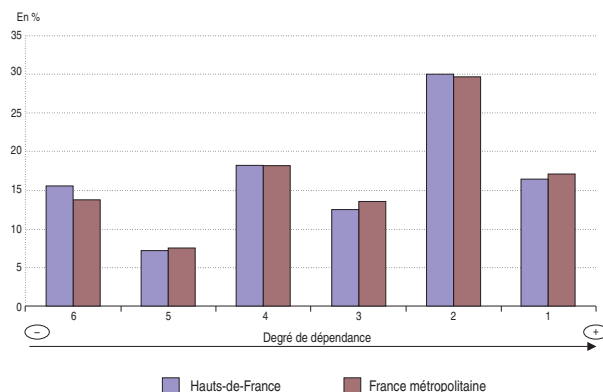
Le niveau de dépendance globalement plus faible des personnes accueillies dans les institutions de la région engendre un moindre besoin en personnel que dans les institutions hors de la région. Ainsi, le nombre d'ETP par personne dépendante accueillie est très légèrement inférieur à la moyenne nationale (0,47 ETP par personne accueillie en Hauts-de-France contre 0,48 en France métropolitaine).

L'accueil de jour pour personnes âgées : une alternative à l'hébergement permanent

Il existe d'autres formes d'accueil des personnes âgées dépendantes. Les séniors vivant à domicile peuvent bénéficier d'un accueil de jour. Ce type d'accueil peut avoir lieu soit au sein d'établissement réalisant uniquement ce type de prestation, soit dans des services ad hoc d'établissement d'hébergement. Il y a dans la région 220 places dans 13 établissements spécialisés dans l'accueil de jour des personnes âgées dépendantes et 626 places d'accueil de jour au sein des établissements d'hébergement de personnes âgées. Ce sont majoritairement des séniors de GIR 2, 3 et 4 qui bénéficient de ce type d'accompagnement. Les établissements spécialisés dans l'accueil de jour sont de plus petites tailles que les établissements d'hébergement : 13 places en moyenne. Près de 120 personnes sont employées dans ces établissements pour 80 ETP. ■

3 Les institutions de la région accueillent davantage de personnes de GIR 6

Répartition par GIR des personnes en maison de retraite/logement-foyer



Champ : maisons de retraite, logements-foyers, hébergements temporaires et lits de soin longue durée.
Source : Dress, enquête EHPA.

Définitions

L'enquête EHPA menée par la DREES apporte des informations sur l'activité des établissements hébergeant des personnes âgées, ainsi que sur le personnel qui y travaille et les personnes âgées qui y résident. Le champ d'analyse retenu pour cette étude comprend les maisons de retraite, les logements-foyers et l'accueil temporaire pour personnes âgées.

Les groupes ISO-ressources (GIR) permettent de classer les personnes en fonction des différents stades de perte d'autonomie. Ils sont au nombre de six. Le classement dans un GIR s'effectue en fonction des données recueillies par une équipe médico-sociale en pondérant différentes variables (par exemple la cohérence, l'orientation, la toilette, la communication). Les personnes de GIR 1 étant les plus fortement dépendantes et nécessitant en moyenne un accompagnement de 3h50 par jour, les personnes de GIR 6, autonomes, ne nécessitent que 15 minutes d'accompagnement par jour.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :
Nadine Lhuillier

Référent Études Qualité :
Sébastien Terra

ISSN n° 2494-3606
© Insee 2017
Crédits photos : © Laurent Ghesquière

Pour en savoir plus

- 1,7 million de personnes de 60 ans ou plus attendues en 2030, Insee Flash n°19, Insee Hauts-de-France, février 2017
- Revenus des séniors : des disparités générationnelles et locales, Insee Flash n°20, Insee Hauts-de-France, février 2017
- L'accessibilité des séniors aux équipements de la région Hauts-de-France, Insee Flash n°21, Insee Hauts-de-France, février 2017
- Les trois quarts des séniors vivent dans leur logement dont ils sont propriétaires, Insee Flash n°22, Insee Hauts-de-France, février 2017
- La Silver économie en Hauts-de-France : des besoins différenciés selon les profils de séniors résidents, Insee Analyses n°42, Insee Hauts-de-France, février 2017

